



Syndicat des professeurs et des professeures
Université du Québec à Trois-Rivières

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR

Jeudi 11 avril 2024 (PV-CX680)

12h

Local 3813 pavillon de la Santé

Présences

Professeure Sonia El Euch, vice-présidente aux relations de travail (VPRT) et présidente par intérim

Professeure Mireille Dubé, vice-présidente aux affaires syndicales (VPAS)

Professeure Julie-Marthe Grenier, vice-présidente aux affaires universitaires (VPAU)

Professeure Marianne Paul, vice-présidente aux services à la collectivité (VPSC)

Professeur Pier-Luc Lajoie, trésorier

Professeure Lyson Marcoux, secrétaire

M^{me} Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail (CRT)

M. François Landry, conseiller aux affaires universitaires (CAU)

Invité.es

Me Gabriel Hébert-Tétrault, procureur au Consortium

Me Clarisse Émond-Larochelle, procureure au Consortium

Marianne Paul préside la réunion et François Landry agit à titre de secrétaire de réunion.

CX680-11-04-2024-00

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars (CX679)
4. Affaires découlant
5. Correspondance et information
 1. RAS de mars 2024 : ARC : 3 821,68 \$ MRQ : 7 911,46 \$
6. Rapport des officières et des officiers
7. Négo – Suivi de l'entente de principe
8. CSC - Demandes de partenariat financier
 1. Brunch bénéfice de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec
 2. Comité solidarité Trois-Rivières
9. VREF – Consultation du Syndicat
10. CIRAC – Nouveau régime d'assurances collectives
11. Projets d'ordres du jour
 1. Conseil syndical du 25 avril 2024
 2. Assemblée générale extraordinaire
12. Dégagement pour activité syndicale
13. Date de la prochaine réunion régulière : 2 mai 2024
14. Clôture de la réunion

CX680-11-04-2024-01 Ouverture de la réunion

La VPSC préside la réunion (cf. PV-CX673-07-12-2023-01).

Le quorum étant constaté, la présidente de réunion souhaite la bienvenue aux collègues à cette dernière réunion du comité exécutif de l'année 2023-2024. Elle accueille aussi les procureur.es du Consortium en leur souhaitant la bienvenue. Les procureur.es présenteront un sujet au *Rapport des officières et des officiers*.

CX680-11-04-2024-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente de réunion présente l'ordre du jour de la réunion.

Le trésorier demande à ajouter le point : Dégagement pour activité syndicale.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour modifié de la 680^e réunion du comité exécutif.

Adoptée à l'unanimité.

CX680-11-04-2024-03 Lecture et adoption du procès-verbal du 21 mars (CX679)

PV-CX679-21-03-2024

La présidente de réunion présente le procès-verbal de la 679^e réunion du comité exécutif tenue le 21 mars 2024.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 679^e réunion du comité exécutif tenue le 21 mars 2024.

Adoptée à l'unanimité.

CX680-11-04-2024-04 Affaires découlant

La résolution du comité exécutif portant sur le *projet de loi 44 – Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche* a été transmise à la FQPPU (cf. PV-CX678-29-02-2024-09).

CX680-11-04-2024-05 Correspondance et information

Le trésorier indique que les retenues à la source du mois de mars 2024 ont été payées.

1. RAS de mars : ARC : 3 821,68 \$ MRQ : 7 911,46 \$

CX680-11-04-2024-06 Rapport des officières et des officiers

La présidente de réunion invite les procureur.es à présenter le point portant sur le grief 2020-09.

Le procureur, Gabriel Hébert-Tétrault, résume le grief déposé en octobre 2020 et rappelle les événements s'y rapportant concernant un cas de harcèlement psychologique dénoncé par une professeure dans le cadre de son emploi à l'UQTR.

Le procureur présente ses conclusions et recommandations et il sollicite auprès du comité exécutif un mandat pour la suite du dossier, considérant qu'il est prévu

une séance d'arbitrage le 30 avril prochain, et qu'il n'a reçu une proposition de règlement de l'Employeur que le 9 avril dernier.

Après discussion, le comité exécutif, à l'unanimité, mandate les procureur.es au Consortium de :

- réduire la portée du grief 2020-09;
- négocier avec la procureure de l'Université afin d'améliorer l'offre de règlement de l'Université;
- demander un report de la séance d'arbitrage du 30 avril 2024.

Les procureur.es quittent la réunion.

VPRT et présidente par intérim

- Un professeur relèvera du décanat des études jusqu'au 31 mai après avoir déposé une plainte auprès du comité sur la liberté académique contre une collègue de son département.
- Un professeur, après un différend avec sa directrice de programme de cycles supérieurs, relèvera du décanat des études jusqu'au 31 mai.
- Un professeur a demandé à avoir accès au rapport d'évaluation d'un centre de recherche qui comprend des informations à son sujet. Le procureur du Syndicat suggère que le professeur demande ledit rapport en vertu de la loi sur l'accès à l'information.
- Suivi des dossiers concernant deux professeurs n'ayant pas eu leur permis de travail dans un délai raisonnable (cf. PV677-15-02-2024-06). Pour le premier professeur, période d'attente pour négocier l'effacement de sa dette de déménagement. Pour le second, il y a eu modulation de tâche (cf. PV-CX678-29-02-2024-06).
- Un professeur a été convoqué par le VREF (représenté par le DGAAP) et le VRRH en raison d'un acte allégué d'incivilité commis envers un employé de soutien. Ce professeur a demandé à ne pas être représenté par le Syndicat.

La VPSC et la VPAU se retirent pour le prochain point.

- Un professeur a déposé une plainte au comité sur la liberté académique en raison d'un désaccord avec les conclusions du Comité d'éthique de la recherche - psychologie et psychoéducation (CERPPÉ) (cf. PV-CX676-25-01-2024-07). La plainte a été jugée recevable.
- Suivi auprès d'un professeur demandant de pouvoir enseigner ses cours dans un autre département (cf. PV-CX679-21-03-2024-06). Discussion pour l'application de clauses de la lettre d'entente.

VPAS

- Rencontre avec la conseillère en gestion des ressources humaines, Marie-Christine Bellemare, pour le dossier du retour après un congé de maladie et un congé de maternité.

La VPRT et le trésorier se retirent de la réunion pour les trois prochains points.

- La professeure contestant son classement salarial à son embauche a obtenu gain de cause, l'administration a accepté d'apporter la modification demandée (cf. PV-CX679-21-03-2024-06).

- Une professeure demandant à changer de campus (de Drummondville à Trois-Rivières) a été autorisée à le faire par son assemblée départementale, après qu'une collègue du même département ait demandé à faire un échange de bureau (de Trois-Rivières à Drummondville) (cf. PV-CX675-11-01-2024-06).
- Le comité exécutif d'un département, où un professeur provenant d'un autre département y donnera des cours, en respect de l'article 10.18 de la convention collective, demande la documentation nécessaire et les balises pour évaluer les qualifications du professeur (cf. PV-CX679-21-03-2024-06).
- La VPAS participera à la réunion du conseil fédéral de la FQPPU le jeudi 18 avril en compagnie de la VPSC.

VP AU

- Rencontre préparatoire à la commission des études le 9 avril.
- Réunion du Comité multisyndical en santé et sécurité au travail le 25 mars. La discussion a principalement porté sur le dossier de l'amiante.

VP SC

- Réunion du Comité des services à la collectivité le 26 mars. Il a été discuté de l'organisation d'une nouvelle conférence ce printemps, et de l'organisation d'une activité « 5 à 7 » le 25 avril suivant la réunion du conseil syndical, pour souligner l'implication des professeur.es dans les comités syndicaux. Un souper pour souligner la prise de retraite de professeur.es en 2023 sera aussi organisé en mai ou juin.
- Réunion du comité bipartite sur les dégagelements pour la recherche le 3 avril. Les travaux se poursuivent. Échanges sur la présentation qui sera faite auprès des délégué.es du conseil syndical.
- Réunion du Comité santé et mieux-être. La production du sondage est dans sa phase finale et il sera déployé au plus tôt cet automne.
- La VPSC participera à la réunion du conseil fédéral de la FQPPU le jeudi 18 avril en compagnie de la VPAS.

Trésorier

- Le trésorier présente le relevé des décaissements par dépôts directs effectués entre le 1^{er} et le 31 mars 2024 (VP597 à VP616). Après lecture, les membres du comité exécutif constatent que le tout est conforme.
- Présentation de l'état des résultats 2023-2024 au 31 mars 2024.

Secrétaire

- Retour sur l'assemblée générale du 28 mars et le scrutin qui en a découlé.
- Prise en charge du dossier relié à la *Loi 25 portant sur la protection de la vie privée*.

CX680-11-04-2024-07

Négo – Suivi de l'entente de principe

La VPRT et présidente par intérim indique avoir reçu les textes de l'entente de principe (cf. PV-CX679-21-03-2024-07). Les membres du comité de négo du Syndicat ont procédé à la révision des textes, puis retourné le tout à la direction du Service des relations de travail, Me Houda Souissi.

La VPRT indique avoir demandé un calendrier de travail à la partie patronale pour la suite du travail menant à la signature de la nouvelle convention collective. L'Employeur n'a pas à ce jour répondu à cette demande.

Les membres du comité exécutif discutent, à l'invitation de l'Employeur, de l'image à apposer sur la page couverture de la convention collective.

CX680-11-04-2024-08 CSC – Demandes de partenariat financier

1. Brunch bénéfique de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec

La VPSC dépose une recommandation du Comité des services à la collectivité (CSC) découlant d'une demande de partenariat financier de la banque alimentaire régionale. Le CSC a accepté de verser 350 \$ et il recommande au comité exécutif de combler la différence, soit 510 \$, pour l'achat du plan partenaire « 500\$ + 8 billets » pour le brunch-bénéfice de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec du 5 mai prochain.

Le CAU indique qu'il se retirera des discussions puisqu'il est en conflit d'intérêts avec cette demande.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent de combler la différence de 510 \$ pour l'achat du plan partenaire « 500\$ + 8 billets », au coût total de 860 \$, pour le brunch-bénéfice de Moisson Mauricie / Centre-du-Québec organisé le 5 mai 2024. Les membres du comité exécutif rendront les billets à l'équipe de Moisson pour qu'elle les remette à des bénévoles ou à des utilisateurs et utilisatrices de l'aide alimentaire.

2. Comité solidarité Trois-Rivières

La VPSC dépose une recommandation du Comité des services à la collectivité (CSC) découlant d'une demande de partenariat financier de l'organisme Comité solidarité Trois-Rivières. Le CSC a accepté d'être partenaire pour un montant de 250 \$, et il demande au comité exécutif de bonifier ce montant de 250 \$, pour un total de 500 \$ (forfait Or), considérant que l'activité soutenue consistera à souligner le 50^e anniversaire de ce Comité et la remise du Prix Brian-Barton. Le CAU explique que Brian Barton, cofondateur du Comité solidarité, fut professeur à l'UQTR et 1^{er} vice-président du Syndicat en 1976-1977.

Après discussion, les membres du comité exécutif acceptent de bonifier le montant de 250 \$, pour un total de 500 \$ (forfait Or), pour l'activité du Comité solidarité Trois-Rivières du 23 mai 2024 visant à souligner le 50^e anniversaire de sa fondation et la remise du Prix Brian-Barton. Les membres du comité exécutif rendront le billet à l'équipe de Comité solidarité pour qu'il le remette à un.e bénévole dudit comité.

CX680-11-04-2024-09 VREF – Consultation du Syndicat

La VPAU rappelle que le Secrétariat général de l'UQTR organise une présentation avec les deux candidats au poste de vice-recteur aux études et à la formation auprès de la communauté universitaire ce vendredi 12 avril. Pour sa part, le SPPUQTR a reçu avant le début de cette réunion la confirmation que les deux candidats pourront participer à deux rencontres séparées le lundi 15 avril avec les professeur.es.

La VPAU indique qu'en respect de la *Règle 14 régissant les consultations pour la désignation des cadres supérieurs et des doyens de l'UQTR*, le Syndicat doit mener sa consultation. Celle-ci se déroulera du lundi 15 avril, à la suite des

rencontres avec les candidats, et se terminera le mardi 23 avril. Les résultats seront partagés avec les professeur.es et les membres du comité de sélection.

CX680-11-04-2024-10 CIRRAC – Nouveau Régime d’assurances collectives

Le Trésorier résume les derniers développements concernant la consultation sur le nouveau Régime d’assurances collectives. Les discussions se poursuivent sur le processus de vote, principalement au sujet de la majorité à obtenir de la part des membres et des associations accréditées.

Le Trésorier quitte la réunion.

CX680-11-04-2024-11 Projets d’ordre du jour

1. Conseil syndical du 25 avril 2024

La Secrétaire présente un projet d’ordre du jour pour la réunion du conseil syndical du 25 avril 2024.

1. Ouverture de la réunion
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour de la réunion (CS364)
4. Rapport du comité des relations de travail
5. Négo – Suivi de l’entente de principe
6. Dégagements pour les directions de programme
7. Dégagements d’enseignement pour la recherche – Suivi du comité bipartite
8. CIRRAC
 1. Régime d’assurances collectives
 2. Assemblée générale extraordinaire du SPPUQTR
9. Tribune des délégué.es
10. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mars (PV-CS363)
11. Information et dépôt de documents
 1. Dépôt des procès-verbaux du comité exécutif (PV-CX678 et PV-CX679)
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine réunion régulière : 6 juin 2024
14. Clôture de la réunion

2. Assemblée générale extraordinaire

La Secrétaire présente un projet d’ordre du jour pour une assemblée générale extraordinaire. Celle-ci devra se dérouler le mardi 7 mai 2024 à 13h30 en raison de la disponibilité des locaux sur le campus.

1. Ouverture de l’assemblée
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l’ordre du jour
4. CIRRAC – Régime d’assurances collectives
 1. Présentation sommaire et discussion sur la proposition
 2. Procédure du scrutin
5. Ajournement de l’assemblée jusqu’à la fin de la période de scrutin
6. Résultat du scrutin
7. Clôture de l’assemblée

Les membres du comité exécutif recommandent que la consultation fasse l'objet d'un vote via un scrutin électronique.

CX680-11-04-2024-12 Dégagement pour activité syndicale

La Secrétaire remercie ses collègues pour l'octroi d'un demi-dégagement pour l'année 2023-2024 (cf. PV-CX679-21-03-2024-10).

En l'absence du trésorier qui a demandé l'ajout de ce point, le CAU rappelle la possibilité d'octroyer un (1) dégageant supplémentaire pour la finalisation des textes après la signature de l'entente de principe (art. 3.15 b de la convention collective).

Après discussion, les membres du comité exécutif décident de répartir ce dégageant prévu à l'article 3.15 b de la convention collective de la manière suivante :

VPRT (Sonia) : 0,5
VPAS (Mireille) : 0.25
Trésorier (Pier-Luc) : 0.25

Le comité exécutif en informera la direction du Service des ressources humaines dès que l'entente de principe sera signée.

CX680-11-04-2024-13 Date de la prochaine réunion

La présidente de réunion rappelle que le comité exécutif se réunira le jeudi 2 mai 2024.

CX680-11-04-2024-14 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 29.

Marianne Paul
Présidente de la réunion

François Landry
Secrétaire de la réunion